



FICHE D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Taille :

taille pantalon :

taille tee-shirt :

Adresse :

Portable :

E mail :

Profession ou études en cours :

Diplômes obtenus ou en préparation :

Loisirs :

Sports :

Si je suis élue Miss VENDENHEIM 2022, je m'engage à participer à l'élection de Miss VENDENHEIM 2023 et au moins 2 participations au cours de mon règne.

Fait à

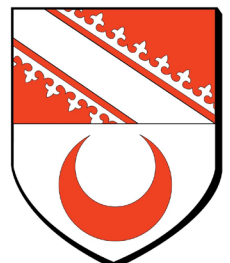
le

Ecrire de votre main : JE LE CERTIFIE, LU ET APPROUVE, BON POUR ACCORD.

Signature de la candidate

Signature des parents pour les mineurs

Adresse postale : Mairie de Vendenheim
12, rue Jean Holweg 67550 VENDENHEIM
Tél. 03 88 69 40 20
Email : claudine.weber@vendenheim.fr



ELECTION MISS VENDENHEIM 2022.



Madame,

Merci de vouloir participer à notre concours de beauté et d'élégance le samedi 3 septembre pour représenter notre ville et en devenir l'ambassadrice.

Pour valider votre candidature ayez l'amabilité de me retourner ce dossier d'inscription avant le **15 AOUT 2022** (sinon inscription non enregistrée, places limitées) :

Mairie de Vendenheim
12, rue Jean Holweg
67550 VENDENHEIM

Veillez joindre également à votre dossier une photo portrait (format normal) et une photo plein pied.

Vous pouvez l'envoyer par mail : claudine.weber@vendenheim.fr

Vous serez alors contactée à une date ultérieure par une de mes collaboratrices pour vous expliquer la marche à suivre.

D'avance je vous souhaite bonne chance !!!

Claudine WEBER
Adjointe aux Fêtes, Animations
et Cérémonies de Vendenheim





REGLEMENT OFFICIEL.

Les candidates doivent être :

de bonne réputation et culture générale, être âgée de 16 ans au moins et 30 ans au plus.

Les candidates doivent habiter la région Alsace.

L'inscription est gratuite.

Toute fausse déclaration sera sanctionnée par l'ajournement de la candidature ou de l'élection – l'organisation ou sa délégation à toute liberté pour admettre, ajourner ou refuser les candidatures, sans avoir à se justifier.

Les épreuves ont lieu en public. Les postulantes devront défiler dans des tenues prêtées par des magasins sponsors (vêtements collections couturier).

Ce défilé sera préparé dans les jours précédents le spectacle où, bien sur la présence des candidates est indispensable.

Le jury émet un vote consultatif, composé de notabilités régionales, de personnalités représentatives, n'ayant aucun lien de parenté avec les candidates.

Le jury devra apprécier non seulement la beauté, mais aussi l'élégance naturelle, l'expression corporelle, la démarche ainsi que les qualités intellectuelles et sociales. Avant la proclamation l'élue doit renouveler son engagement de participer à l'élection de l'année prochaine.

Le simple fait de déposer sa candidature implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et des décisions de l'organisation ou de sa délégation.

Ecrire de votre main « je le certifie »
Lu et approuvé le présent règlement

Date :

Signature de la candidate :

**Signature des parents
pour les mineurs :**





Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Taille :

taille pantalon :

taille tee-shirt :

Adresse :

Portable :

E mail :

Profession ou études en cours :

Diplômes obtenus ou en préparation :

Loisirs :

Sports :

Si je suis élu Mister VENDENHEIM 2022, je m'engage à participer à l'élection de Mister VENDENHEIM 2023.

Fait à

le

Ecrire de votre main : JE LE CERTIFIE, LU ET APPROUVE, BON POUR ACCORD.

Signature du candidat

Adresse postale : Mairie de Vendenheim 12, rue Jean Holweg 67550 VENDENHEIM

Tél. 03 88 69 40 20

Email : claudine.weber@vendenheim.fr



ELECTION MISTER VENDENHEIM 2022.



Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir participer à notre concours de beauté et d'élégance pour représenter notre ville et en devenir l'ambassadeur.

Pour valider votre candidature ayez l'amabilité de me retourner ce dossier d'inscription avant le **15 AOUT 2022** (sinon inscription non enregistrée, places limitées) :

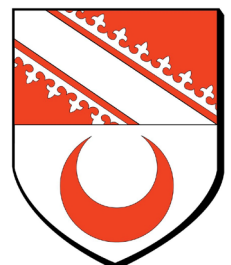
Mairie de Vendenheim
A l'attention de Claudine WEBER
12, rue Jean Holweg
67550 VENDENHEIM

Veillez joindre également à votre dossier une photo portrait (format normal) et une photo plein pied,
Vous pouvez l'envoyer par mail : claudine.weber@vendenheim.fr

Vous serez alors contacté à une date ultérieure par une de mes collaboratrices pour vous expliquer la marche à suivre.

D'avance je vous souhaite bonne chance !

Claudine WEBER
Adjointe aux Fêtes Animations
Et Cérémonies de Vendenheim



REGLEMENT OFFICIEL.

Les candidats doivent être :

de bonne réputation et culture générale, être âgée de 16 ans au moins et 30 ans au plus.

Les candidats doivent habiter la région.

L'inscription est gratuite.

Toute fausse déclaration sera sanctionnée par l'ajournement de la candidature ou de l'élection – l'organisation ou sa délégation à toute liberté pour admettre, ajourner ou refuser les candidatures, sans avoir à se justifier.

Les épreuves ont lieu en public. Les postulants devront défiler dans des tenues prêtées par des magasins sponsors (vêtements collections couturier et maillots de bain).

Ce défilé sera préparé dans la semaine précédant le spectacle où bien sur, la présence des candidats est indispensable.

Le jury émet un vote consultatif, composé de notabilités régionales, de personnalités représentatives, n'ayant aucun lien de parenté avec les candidats.

Le jury devra apprécier non seulement la beauté, mais aussi l'élégance naturelle, l'expression corporelle, la démarche ainsi que les qualités intellectuelles et sociales. Avant la proclamation l'élu doit renouveler son engagement de participer à l'élection de l'année prochaine.

Le simple fait de déposer sa candidature implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et des décisions de l'organisation ou de sa délégation.

Ecrire de votre main « je le certifie »
Lu et approuvé le présent règlement

Date :

Signature du candidat :

**Signature des parents
pour les mineurs :**

